

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité • Travail • Progrès

Décret n° 2000 - 122 du 17 juin 2000
portant convocation du Conseil National de Transition
en session ordinaire

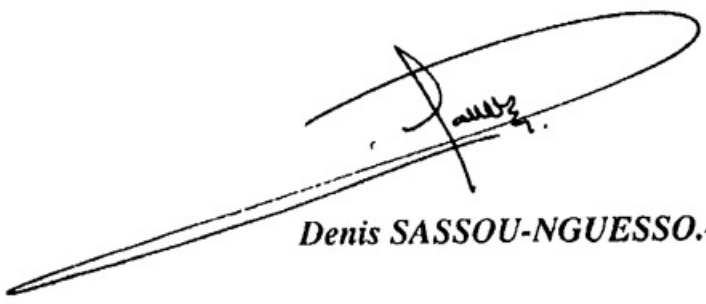
Le Président de la République

Vu l'Acte Fondamental ;
Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres
du Gouvernement ;

DECRETE :

Article unique.- Le Conseil National de Transition est convoqué en session
ordinaire le **dimanche 2 juillet 2000** au Palais du Parlement sis à Brazzaville.

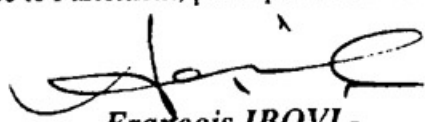
Fait à Brazzaville, le **17 juin 2000**



Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre de la communication, chargé des relations
avec le Parlement, porte parole du Gouvernement,



François IBOVI.-